

COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE
Compte rendu de la réunion d'installation du Conseil Municipal
en date du 13 décembre 2021

L'an deux mille vingt, le 13 du mois de décembre à 20 h 15, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-NEOMAYE.

Présents : Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Daniel THIOT, Valérie BRIAUD, Francis TESSERAU, Sabine DUSSART, Aurélie GAUTIER, Delphine PELLERIN, Patrick LAMORT, Florence MENARD, Mickaël ROBIN, Elodie ROULLET.

Absents excusés : Jean-Luc EPRINCHARD qui donne pouvoir à Roger LARGEAUD, Henry BURGAUD, Patrice DORAY.

Le conseil municipal dûment convoqué le 08 décembre 2021 s'est réuni sous la présidence de Roger LARGEAUD Maire, pour une séance ordinaire.

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2021 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I – Lignes Directrices de Gestion

Madame RIVOLET Céline fait part au Conseil Municipal de la nouvelle obligation prévue par la loi du 6 août 2019, les lignes directrices de gestion (LDG) qui ont pour objectif de définir les grandes orientations de la collectivité en matière de pilotage des ressources humaines et de valorisation des parcours professionnels.

Les LDG représentent le projet global de gestion des ressources humaines de la collectivité : Elles définissent le cadre de prise de décision de l'autorité territoriale et apportent une visibilité aux agents sur les orientations et priorités de chaque employeur ainsi que sur leurs perspectives d'évolution de carrière. Enfin, elles fixent le cap de l'action de la collectivité en matière de gestion des RH et permettent d'avoir une vision plus globale de l'organisation.

II – Tableau des Emplois

2021-050

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois suivants :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE ADMINISTRATIVE		2	
- Adjoint Administratif	C	2	35
Principal 1 ^{ère} Classe			
FILIERE TECHNIQUE		5	
- Agent de Maîtrise Principal	C	1	35
- Adjoint Technique Territorial	C	2	35
- Adjoint Technique Territorial PRINCIPAL 2 ^È CLASSE	C	1	4.53
- Adjoint Technique Territorial PRINCIPAL 2 ^È CLASSE	C	1	8.35
TOTAUX		7	

III - Dépenses Investissement avant vote du budget

2021-051

L'article L612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant des crédits qui peuvent être engagés sur le fondement de cet article s'apprécie au niveau des chapitres du budget 2021. Le quart des ressources susceptibles de pouvoir être engagées et mandatées avant le vote du budget sera réparti comme suit :

Chap 21 Articles	Libellés	Crédits votés au BP 2021 a	Crédits ouverts DM 2021 b	Montant total à prendre en compte a + b = d	Credits pouvant être ouverts au titre de l'article L1612-1 CGCT ¼ de d
212	Plantations	0 €	898 €	898 €	224 €
2151	Réseaux	63 503 €	0	63 503 €	15 875 €
2183	Materiel informatique	42 600 €	0	42 600 €	10 650 €
2188	Autre immobilisation	38 000 €	1 200 €	39 200 €	9 800 €
2131	Bâtiments publics	140 737 €	23 151 €	163 888 €	40 972 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise les dépenses d'investissements pouvant intervenir avant le vote du budget.

IV- Rapport sur le prix et la qualité des services publics Assainissement Collectif et non- Collectif

Monsieur le Maire présente aux élus le rapport sur les services Assainissement collectif et non-collectif de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre pour l'année 2020.

V- Questions diverses

1- Sabine Dussart présente l'application Intramuros : La Communauté de Communes a mis en place cette application qui présente toutes les communes, les services et divers renseignements. Site public accessible à tous qui permettra d'avoir les informations des animations de l'ensemble des communes

2- Information secrétariat Mairie : Une secrétaire de la commune part à la retraite en fin d'année 2022. Aussi, la commune accueillera un stagiaire du Centre de Gestion début 2022.

3- Commerce : les nouveaux gérants du multiservices ont terminé leurs formalités administratives, l'ouverture devrait avoir lieu début 2022

4- Panneau d'Informations LEDs : Le devis pour la recherche des réseaux et du massif béton est signé ; dès réception des travaux la commande du panneau lumineux sera réalisée.

5- Projets d'investissements 2022 : En plus de la construction du bloc sanitaire, en partenariat avec le CRER travaux d'amélioration du chauffage de l'école très coûteux aujourd'hui en énergie, agrandissement du bâtiment de la petite enfance pour la micro-crèche selon financement.

6- Animations itinérantes pour les ados : Mickael Robin présente l'activité itinérante, Peu de participants pour l'instant mais le service est juste mis en place, un temps d'adaptation peut être nécessaire.

7- Cantine scolaire : Valérie Briaud fait par de l'intervention du CPIE pour éviter le gaspillage. Très bon retour.

8- Projets du Conseil Municipal des Jeunes : Aurélie Gautier fait le point des actions :

- Installation de cabanes à livres en partenariat avec le CIAS, 5 sont commandées.

-Affiches pour inciter au tri et à ne pas faire de dépôts sauvages.

- sortie à « Prison Island » pour la cohésion du groupe

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Les délibérations numérotées 2021-050 à 2021-051 sont dans ce compte-rendu.

Prochaine réunion lundi 17 janvier 2021 à 19 h 00.

Le Maire,

Roger LARGEAUD

La Secrétaire,

Céline RIVOLET

Daniel THIOT

Valérie BRIAUD

Francis TESSERAU

Sabine DUSSART

Aurélie GAUTIER

Patrick LAMORT

Florence MENARD

Delphine PELLERIN

Mickaël ROBIN

Elodie ROULLET